



**POUR ELLE**

BRUSSELS | 20-22 MARCH 2018

**18<sup>TH</sup> GENERAL MEMBERSHIP MEETING OF THE  
REPRODUCTIVE HEALTH SUPPLIES COALITION**

# Présentation des Champions SECONAF

Réunion SECONAF - Bruxelles, 20 Mars 2018

# Profil du Champion SECONAF

- Il a une expérience et/ou cultive un intérêt pour la SSR et la PF,
- Il veut participer à la prise en compte de la problématique de la sécurisation des produits dans l'agenda national de son pays et au niveau regional,
- Il veut proposer des actions concrètes pour la sécurisation des produits dans son pays, avec le soutien de RHSC et de SECONAF,
- Il veut participer au débat sur la sécurisation des produits avec le soutien de RHSC et SECONAF,
- Il est impliqué ou peut s'impliquer dans les comités nationaux pour la sécurisation des produits de son pays,
- Il est en mesure de dédier du temps à la mise en oeuvre de Axes Stratégiques de SECONAF.

# Engagement du Champion SECONAF

Le Champions SECONAF est le représentant du Forum dans son pays. En s'engageant avec SECONAF, il s'engage à:

- Faire avancer le travail du Forum au sein de son organisation et de son pays;
- Mobiliser les membres de son pays et faciliter leurs échanges;
- Animer le réseau à travers les échanges en ligne et les webinaires thématiques organisés par SECONAF.

# Engagement du Forum SECONAF

- Mise à disposition d'une plateforme de partage et d'échanges avec les membres;
- Mise à disposition des outils développés par la RHSC et ses partenaires;
- Appui technique des experts de la RHSC et de SECONAF pour renforcer son action;
- Participation périodique à des rencontres internationales et regionales pour faire entendre la voix de la region;
- Mise à disposition des outils du Forum pour l'organisation de Webinaires pour le partage d'informations, d'expertise et de bonnes pratiques;
- Publication de newsletters globale et régionale pour renforcer la visibilité des actions du Forum SECONAF et de ses membres.

спасибо

GRACIAS

谢谢

THANK YOU

ありがとうございました

MERCI

DANKE

धन्यवाद

شُكراً

OBRIGADO





**POUR ELLE**

BRUSSELS | 20-22 MARCH 2018

**18<sup>TH</sup> GENERAL MEMBERSHIP MEETING OF THE  
REPRODUCTIVE HEALTH SUPPLIES COALITION**

Forum SECONAF  
Questions sur le fonctionnement

Réunion SECONAF - Bruxelles, 20 Mars 2018

# Révocation d'un membre du Comité Exécutif

- Les membres du Comité Exécutif, y compris le président, peuvent être révoqués sur proposition du président ou de tout autre membre dudit Comité.
- Cette demande peut être justifiée par l'absence, sans motif valable, à deux (2) des quatre (4) réunions trimestrielles du Comité ou par tout autre motif jugé recevable par au moins la moitié des membres.
- Toutefois, pour être valable, la révocation doit être approuvée au scrutin secret par la majorité des membres du Comité Exécutif incluant le membre visé par la révocation.

# Présidence du Comité Exécutif de SECONAF

- Contrairement aux autres membres du Comité Exécutif, pour lesquels le statut de membre est dévolu à l'organisation qu'ils représentent, le rôle de Président est dévolu à la personne élue.
- Au cas où le Président devrait quitter le poste avant la fin de son mandat, son organisation n'a pas le droit de nommer un remplaçant issu de son personnel. De nouvelles élections doivent être organisées. Aussi, si le Président change d'employeur, il ou elle reste à son poste jusqu'à la fin de son mandat.
- L'éligibilité au poste de Président est acceptée pour tout individu employé par une organisation membre du Forum, que cette organisation soit actuellement représentée dans le Comité Exécutif ou non.
- Seules les personnes employées par les organisations membres du Forum sont habilitées à proposer des nominations pour le poste de Président; et
- Seules les personnes employées par les organisations membres du Forum sont éligibles pour des nominations pour le poste de Président.

# Remplacement de membres / Renouvellement des mandats en cours

- Des membres ayant quitté le CE doivent être remplacés. Quelle est la position des membres par rapport à:
  - La cooptation de nouveaux membres,
  - L'acceptation de membres après la consultation de candidatures spontanées.
- Renouvellement des mandats des membres actuels.



Merci de votre collaboration !